



# LISTES COMMUNAUTAIRES

## Faut-il en faire tout un foin ?

**Interdire les listes communautaires, voilà qui rassemble, depuis Bruno Retailleau jusqu'à des militants laïcs et de gauche. Du coup, on a envie d'applaudir : une loi, vite ! Mais à la réflexion, non, ce n'est pas une bonne idée. Voilà pourquoi.**

**JEAN-YVES CAMUS**

Le premier écueil est qu'on ne sait pas ce qu'est une liste « communautaire ». Tout le monde voit de quoi on parle : de listes islamistes. Presque tout le monde s'accorde à dire que présenter des listes ethniques ou religieuses n'est pas dans notre tradition, qui ne reconnaît qu'un seul peuple, le peuple français. La majorité de nos concitoyens admet que l'islamisme est une vision politique contraire à nos valeurs fondamentales. Certes, mais une liste nationaliste corse qui veut que les droits des insulaires soient supérieurs à ceux des continentaux, c'est quoi ? Et une liste défendant les intérêts des Wallisiens-et-Futuniens vivant en Nouvelle-Calédonie ? Les autonomistes basques, alsaciens et bretons, qui participent aux élections et ont parfois des élus, surfent-ils sur un vote « communautaire » ? Oui, sûrement.

On me dira que « ce n'est pas pareil », que le danger n'est pas de même ampleur. Alors, mesurons-le. L'Union des démocrates musulmans français (UDMF) existe depuis 2012 et n'a jamais atteint 1 % des voix. Avant elle, existait le Parti des musulmans de France (PMF), fondé en 1997 par un islamiste vivant en Alsace, « antisioniste » en diable et très actif dans les manifestations contre la loi de 2004 sur les signes religieux : moins de 1 %, là aussi, avant disparition complète.

À l'étranger, les partis musulmans ont aussi fait long feu, à l'instar du parti belge Islam, qui a percé en 2012 en obtenant 4 % des voix dans certaines communes de l'agglomération bruxelloise, avant de s'effondrer en 2018. Une exception : le parti néerlandais Denk et ses trois députés avec 2,1 % des voix. Mais plus qu'islamistes, ses élus sont des « indigénistes » qui ont habilement tiré profit de la proportionnelle intégrale et de ce qu'on nomme là-bas la « pilarisation » de la vie politique : puisque la Hollande reconnaît les partis catholique et protestant, y compris les théocrates calvinistes, pas de raison qu'elle n'en fasse pas autant pour l'islam !

Oui, va-t-on m'objecter, mais des partis antisionistes radicaux qui prêchent la haine de la France et de son histoire, ce n'est pas admissible. Absolument. Sauf qu'en 2009 la liste de Dieudonné n'était pas communautaire. Eh non ! Elle comportait des gens de toutes origines ethniques, religieuses et idéologiques communiant dans la même haine, nuance.

Il faut croire les islamistes bien idiots pour miser sur des listes qui peuvent décoller dans certains quartiers, mais resteront marginales parce qu'elles avancent en brandissant un drapeau derrière lequel personne ne veut se ranger. L'islamisme malin – il existe – cherche à influencer les partis traditionnels et à y pousser ses amis. Le communautarisme, lui, avance d'abord grâce à la courte échelle que continuent à lui faire des candidats, de gauche comme de droite, qui préfèrent gagner en s'appuyant sur des groupes d'originaires ou de croyants plutôt que de ne voir que des citoyens français. ●

